

Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

(LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00)

PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
(1 Octobre 2012– 31 Décembre 2012)

Submitted to:

USAID/Senegal

By:

The University of Rhode Island (URI)

In Partnership With:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal

Ministère de l'Économie Maritime

World Wildlife Fund - West African Marine EgoRegion

Environnement et Développement en Afrique-Energie

Centre de Suivi Ecologique

Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye

Fédération Nationale des GIE de Pêche



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



COASTAL RESOURCES CENTER
University of Rhode Island

ADRESSES UTILES

Chris Mathews

Directeur USAID/COMFISH
Cité Djily Mbaye – Yoff
Téléphone : (221) 33-820-51-94
Fax : (221) 33-820-83-88
Email : christopherpmathews@yahoo.co.uk

Khady Sané Diouf

Directrice Adjointe USAID/COMFISH
Cité Djily Mbaye – Yoff
Téléphone : (221) 33-820-51-94
Fax : (221) 33-820-83-88
Email : rsdiouf@orange.sn

Brian Crawford

Directeur International Programme
Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett, RI 02882 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-6225
Fax : (1) 401-874-6920
Email : brian@crc.uri.edu

James Tobey

Gestionnaire de Projet
Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett, RI 02882 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-6411
Fax : (1) 401-874-6920
Email : tobey@crc.uri.edu

Cindy Moreau

Directeur administratif
Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett, RI 02882 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-6488
Fax : (1) 401-874-6920
Email : cindy@crc.uri.edu

Kathy Castro

Directeur, Centre des Pêches
Université de Rhode Island
Kingston RI 02881 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-5063

Email : kcastro@mail.uri.edu

Dr. Oumou K. LY

Agent Représentant Technique de l'Accord
(AOTR)
Spécialiste en Environnement
Bureau Croissance Economique
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone: (221) 33-869-61-00 Ext. 3150
Email: oly@usaid.gov

Aaron Brownell

Suppléant - Agent Représentant Technique
de l'Accord (AAOTR)
Bureau Croissance Economique
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email : abrownell@usaid.gov

Beatrice Conde Deverson

Agent chargé des Accords/Contrats
Bureau Régional Acquisition & Assistance
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email : bconde@usaid.gov

Bernadette Daluz

Spécialiste en passation des marchés
Bureau Régional Acquisition & Assistance
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext 3273
Email : bdaluz@usaid.gov

Francis Carayol

Expert en Finances
Bureau Gestion Financière
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext 3424
Email : bdaluz@usaid.gov

LISTE DES SIGLES

ACCC	Adaptation aux Changements Climatiques Côtiers en Afrique de l'Ouest
AIS	Système d'Identification Automatique
AMLEP	African Maritime Law Enforcement Partnership
AMP	Aires Marines Protégées
AOTR	Agent Représentant Technique de l'Accord
APTE	Assainissement Pêche Tourisme et Environnement
BRP	Points de Référence Biologique
CCLME	Projet de Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries
CLP	Comités Locaux de Pêche
CLPA	Conseils Locaux de Pêche Artisanale
CNCPM	Conseil National Consultatif des Pêches Maritimes
COGEPAS	Co-Gestion des Pêcheries Artisanales au Sénégal
COP	Directeur du projet USAID/COMFISH
COMOPECHE	Projet pour la gestion durable des pêcheries
CONIPAS	Conseil Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au <i>Sénégal</i>
CRODT	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DCOP	Directrice adjointe du projet USAID/COMFISH
DEEC	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
DITP	Direction des Industries de Transformation du Poisson
DPM	Direction des Pêches Maritimes
DPN	Direction des Parcs Nationaux
DPSP	Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches
ENDA	Énergie, Environnement et Développement en Afrique
FENAGIE	Fédération Nationale des GIE de Pêche
FMP	Plan de Gestion des Pêcheries
GDRH	Gestion des Ressources Halieutiques (projet de la Banque mondiale)
GREP	Groupe de Recherche Environnement Recherche et Presse
ICC	Instance de Coordination et de Conseil (du CLPA)
INN	(Pêche) Illégale, Non déclarée et Non réglementée
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
IRD	Institut de recherche pour le développement
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire
IUPA/UCAD	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture - Université Cheikh Anta Diop, Dakar
JICA	Agence japonaise pour la Coopération internationale
LPS	Lettre de Politique Sectorielle
MPAM	Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes
MSC	Marine Stewardship Council (Conseil pour la bonne gestion des mers)
NM	Mile Nautique = Mille marin = 1.82 km
PMP	Plan de Gestion de la Performance
PMU	Unité de Gestion du Projet
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PRAO	Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (Banque mondiale)
RGS	Rapport Gonado-Somatique
SCA	Secrétariat de la Croissance Accélérée

SIG Système d'Information Géographique (SIG)
UGD Unité de Gestion Durable
US Navy Marine américaine
V&A Planification de l'évaluation, de la Vulnérabilité et de l'Adaptation aux
 changements climatiques
WWF-WAMPO Fonds Mondial pour la Nature -Bureau du Programme Marin pour l'Afrique
 de l'Ouest

TABLE DES MATIERES

ADRESSES UTILES.....	II
LISTE DES SIGLES.....	3
1. RESUME EXECUTIF	6
2. INTRODUCTION.....	7
3. REALISATIONS PREMIER TRIMESTRE	9
3.1. RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES	9
3.2. RESSOURCES NATURELLES/PLANS DE GESTION/CONSERVATION	10
3.3. THEMES TRANSVERSAUX.....	13
3.4. GESTION DU PROJET	21
4. ACTIVITES PLANNIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE	22
4.1 RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES.....	22
4.2 RESSOURCES NATURELLES/PLANS DE GESTION/CONSERVATION	22
4.3 THEMES TRANSVERSAUX.....	23
5. ANNEXES.....	25
ANNEXE 1 : TABLEAU DES INDICATEURS	25
ANNEXE 2: RAPPORT FINANCIER	29
ANNEXE 3: EMMR	30
ANNEXE 4: LISTE DE RAPPORTS	32

LISTE DES PHOTOS

1. RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet *USAID/COMFISH* est d'appuyer le Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes (MPAM) à travers ses directions techniques particulièrement la Direction des Pêches Maritimes (DPM), à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle (LPS) par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques.

Ainsi, la finalité du projet *USAID/COMFISH* est de mettre en place des plans d'aménagement participatifs des stocks prioritaires ciblés en utilisant le CLPA comme porte d'entrée du point de vue institutionnel, mais aussi et surtout en transformant cette entité juridique en une Unité de Gestion Durable (UGD). Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de la mise en place d'une cogestion écosystémique durable des ressources halieutiques au Sénégal. Il faut préciser que l'ensemble de ces activités ont pour but d'augmenter la résilience des écosystèmes marins côtiers et des populations aux effets du changement climatique par la mise en place de stratégies adaptées et efficaces.

Dans le processus de mise en place des Unités de Gestion Durable, le projet *USAID/COMFISH* utilise la **Convention locale** comme outil juridique permettant la négociation de règles de gestion au niveau communautaire local et la formalisation des relations inter CLPA à l'échelle du stock pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion. Dans cette perspective, durant ce trimestre 1 de l'année 2013, le processus de **mise en place de nouvelles Conventions Locales** a démarré dans les zones couvertes par les CLPA de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar, pour compléter l'UGD de la sardinelle. Conformément au processus, les étapes développées ont porté sur *l'Information/sensibilisation* des autorités administratives et des acteurs, la formalisation du partenariat à travers l'élaboration de *protocoles de collaboration* au niveau chaque CLPA (Yenne/Dialaw et Rufisque/Bargny). Des drafts de protocoles ont ainsi été partagés et validés à travers une réunion des ICC et enfin le *choix des relais* à travers l'organisation de 03 ateliers respectivement à Rufisque, Yenne et Cayar.

Concernant la mise en œuvre des CL approuvées en 2012, les documents ont été multipliés et distribués aux acteurs et partenaires. En plus le recrutement du personnel complémentaire de terrain et l'acquisition de matériel complémentaire marque le début de la mise en œuvre de ces CL.

Le renforcement des connaissances scientifiques sur les espèces/stocks prioritaires pour la mise en place de la base scientifique se poursuit pour appuyer l'élaboration des conventions locales élaborées en vue de mettre en place des plans de gestion. Ce trimestre marque la poursuite des études menées l'année dernière en FY2102 en vue du démarrage de leur analyse prévu le trimestre 2.

Ce trimestre a été riche aussi en activités de renforcement de capacité notamment des formations qui ont été organisées dans le cadre du réaménagement de l'unité de transformation du Gie Mantoulaye Guène de Cayar, mais aussi auprès des acteurs et des institutions locales et nationales pour renforcement leur capacités dans le cadre de la mise en place des Unités de Gestion Durable sur les stocks prioritaires.

Les activités menées dans le cadre du volet changement climatique ont porté sur le démarrage de l'évaluation de la vulnérabilité et au renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques. D'autres actions portant sur le processus de la réalisation de synthèse bibliographique sur les études réalisées dans le domaine du changement climatique, la participation du projet au symposium international de Dakar sur la Population, le développement et le changement climatique, ont été réalisées durant ce trimestre.

Le trimestre a été aussi mis à profit pour l'aboutissement des démarches administratives et procédures environnementales concernant la mise en place de l'unité moderne de transformation artisanale du poisson de Cayar.

2. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable future au Sénégal (*USAID/COMFISH*) est une initiative de cinq ans (14 février 2011 - 30 septembre 2016) financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International des États-Unis (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres: des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non- gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'UCAD, l'IUPA), des institutions de recherche (CRODT, L'IRD/IFAN) et plusieurs autres structures ONG.

Le but du Projet *USAID/COMFISH* est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité (sociale/institutionnelle et biologique). Les organes de gouvernance locale ont été, dans l'ensemble, prévus dans le Code de la Pêche de 1998 et à travers la création des Conseils Locaux de Pêche (CLP) et des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle, et la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet *USAID/COMFISH* va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet *USAID/COMFISH* cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet vont être concentrées au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet *USAID/COMFISH* est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet *USAID/COMFISH* contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;

RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;

RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont faits ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leurs résilience au changement climatique

Le présent document (dénommé Rapport trimestriel 1 RT1) décrit le rapport trimestriel des activités exécutées par le projet *USAID/COMFISH* durant le premier trimestre de l'année fiscale 2013.

Ce présent rapport comprend cinq composantes. Une introduction ; une première partie qui décrit les principales réalisations du semestre. Le rapport inclut également une troisième partie qui décrit les activités transversales (communication, suivi environnement de la conformité, suivi-évaluation de la performance). La dernière composante du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

3. REALISATIONS PREMIER TRIMESTRE

3.1. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

Ce trimestre a débuté par des actions de formation des acteurs et des institutions locales et nationales pour renforcer leur capacités dans le cadre de la mise en place des Unités de Gestion Durable sur les stocks prioritaires.

Au niveau des acteurs : Les capacités des acteurs des CLPA ont été renforcées ainsi que celles des organisations de base évoluant dans le secteur de la pêche au Sénégal. En effet, le WWF a organisé durant ce trimestre, un atelier de formation des CLPA en matière de législation des pêches et de fonctionnement des CLPA au niveau des 07 localités ciblées par le projet. En plus un atelier de formation des formateurs des CLPA et des relais la bio écologie du poulpe et de l'ethmalose, la recherche de financement, la mise en œuvre du permis de pêche, la collecte et le traitement des statistiques de pêche a été organisé en novembre à Foundiougne et a réuni près d'une quarantaine de participants issus de 10 CLPA. Deux ateliers de formation des relais et membres des ICC ont été organisés par le WWF aussi pour renforcer leur connaissance en matière de cogestion. Un ensemble de modules relatifs au renforcement des capacités des acteurs dans le domaine du changement climatique et des femmes transformatrices ont été dispensés. Ces deux dernières actions seront développées dans les chapitres correspondants.



Photo 1: Session de formation des membres de CLPA de Sindia à Ngaparou

Durant cette même période, deux visites d'échanges ont été organisées par la FENAGIE PECHE à Cayar puis à Mbour. Ces visites ont regroupé les acteurs des communautés de pêche artisanale issus des localités de Joal, de Sindia, de Mbour, de Rufisque, de Bargny, de Yenne Dialaw et de Cayar.

Les objectifs de ces rencontres étaient d'une part de permettre aux acteurs du Département de MBOUR de s'imprégner de l'expérience et de bonnes pratiques de gestion de leurs collègues de Cayar sur le fonctionnement de leur CLPA et du processus de prise de décisions. Ces mesures concernent surtout l'interdiction de l'usage du filet **mono filament** et **l'utilisation de la palangre**. Au niveau du département de Mbour, ces visites ont permis aux acteurs de Rufisque/Bargny, de Yenne/Dialaw et de Cayar d'échanger sur les mesures de gestion sur la Sardinelle, le poulpe, mais aussi sur l'aire communautaire de Ngaparou.

Au total, lors de la première visite, la présence de **33** acteurs a été enregistrée, dont **17** en provenance des CLPA de MBOUR, JOAL et SINDIA, tandis que la visite dans le département de Mbour a enregistré la participation de **43** acteurs dont **16** en provenance de Rufisque – Bargny – Cayar.

Au niveau institutionnel, il faut noter que la formation prévue pour les deux bourses d'études supérieures octroyées au personnel impliqué dans la recherche et la gestion des pêches au niveau du ministère des Pêches et du Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye est en cours. Ainsi Mr Ousmane Ndiaye (ancien directeur des Pêches et actuel membre du Cabinet du MPAM) et mademoiselle Marème DIOP (doctorante au niveau du CRODT), ont été envoyés à URI dans ce cadre. Ces deux bourses d'études dans le domaine de la gouvernance des pêches et de l'évaluation scientifique de ressources halieutiques, vont contribuer à l'élaboration et la continuation des plans de recherche et de cogestion durable au Sénégal.

3.2. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

Pendant ce premier trimestre quelques activités ont été développées dans cette partie dans le but de mettre en place des stratégies efficaces permettant d'accompagner la réforme des politiques de pêche en vue d'améliorer la bonne gouvernance des pêcheries et faire face aux mauvaises pratiques de gestion dans le processus de mise en place des plans d'aménagement. Il s'agira surtout de poursuivre la mise en place de la base scientifique pour appuyer l'élaboration des CL et plans de gestion, d'intégrer les bonnes pratiques de pêche et les activités de conservation et de gestion de la biodiversité dans la mise en place de ces plans.

- Mise en place d'une base scientifique pour la création des unités de gestion durable pour les stocks prioritaires

Le renforcement des connaissances scientifiques sur les espèces/stocks prioritaires se poursuit pour appuyer l'élaboration des conventions locales élaborées en vue de mettre en place des plans de gestion. Ce trimestre marque la poursuite des études menées l'année dernière, ainsi les différents thèmes abordés et les résultats sont présentés dans les chapitres ci-dessous :

Evaluation des débarquements des pirogues sénégalaises pêchant dans la sous-région : En vue d'une meilleure estimation des statistiques nationales et du potentiel de pêche, l'évaluation des débarquements des pirogues sénégalaises pêchant dans la sous-région sur six mois a été faite ce trimestre à travers le dispositif de collecte de données du CRODT. En effet, l'exploitation des ressources des pays voisins par la flottille artisanale a atteint un niveau d'importance considérable. Une évaluation et prise en compte objectives dans les processus de prise de décision est nécessaire pour une meilleure définition des politiques de pêche. Les éléments présentés durant ce trimestre sont relatifs aux premiers six mois de suivi de l'effort et des captures dans les six centres où s'opèrent l'essentiel de la flottille concernée. Outre la démarche méthodologique présentée dans le rapport du CRODT, des résultats détaillés ont permis une meilleure compréhension de la situation actuelle. A cet effet, un accent particulier a été mis sur l'évolution spatio-temporelle de l'effort et des captures, le profil spécifique des captures ainsi que les espèces-clé provenant des ZEE étrangères.

Au cours des six mois, l'effort total exercé dans les ZEE étrangères est de 20 254 sorties. Les principaux engins impliqués dans cette pêche sont la ligne ou palangre glacière, le filet maillant dérivant de fond, le filet maillant encerclant et la senne tournante. Les pirogues à filet maillant dérivant de fond opèrent essentiellement en Guinée Bissau alors que la ligne ou palangre glacière est active dans toutes les ZEE avec cependant une plus forte concentration en Guinée Bissau. La pêche au filet maillant encerclant est essentiellement localisée en Gambie tandis que les sennes tournantes sont plus opérationnelles dans la ZEE mauritanienne.

Les captures débarquées dans les six centres de pêche en provenance des ZEE étrangères sont évaluées à 108 272 tonnes. Elles représentent globalement près de la moitié (45%) de la production totale

réalisée dans ces centres. C'est en Mauritanie d'où viennent les quantités les plus importantes avec 53 229 tonnes débarquées exclusivement à Saint-Louis. Par contre, excepté Saint-Louis, la Guinée Bissau approvisionne tous les centres, avec cependant plus de la moitié des captures débarquées à Joal qui accueille également l'essentiel de la production d'origine gambienne. Les captures débarquées à Ziguinchor et à Elinkine sont essentiellement réalisées en Guinée Bissau et, dans une moindre mesure, en Guinée Conakry.

Les captures totales d'espèces pélagiques débarquées dans les six centres en provenance des eaux étrangères, surtout la Mauritanie et la Gambie, sont évaluées à 76 602 tonnes, soit 39% de la production totale. Pour les espèces démersales, les captures pêchées dans les eaux étrangères sont évaluées à 31 433 tonnes provenant essentiellement de la Guinée Bissau. En termes relatifs, il y a des espèces dont l'essentiel de la production est fait à l'étranger. C'est par exemple le cas du mullet, du maquereau, du tassergal, des raies, des requins, des soles, du machoiron, de la courbine et des crevettes. Toutefois en termes de volume, les cinq espèces-clé pêchées hors ZEE sénégalaise sont, par ordre d'importance, la sardinelle ronde (29%), la sardinelle plate (22%), le machoiron (9%), les soles (8%) et le mullet (4%).

Appui aux plans de gestion du thiof, du poulpe du cobo et de la crevette : collecte de données biologiques (croissance, taille etc.). Les principales activités réalisées par l'IUPA durant cette période sont la collecte des données biologiques sur les espèces de sardinelles ronde et plate, ethmalose, thiof, crevettes et poulpe. Deux campagnes d'échantillonnage mensuel ont été effectuées dans les sites de débarquement de Kayar, Mbour, Joal, Bétenti et Foundiougne. Au total au cours des missions de octobre et novembre, 1357 sardinelles (*Sardinella aurita* et *S. maderensis*), 330 thiof (*Epinephelus aenus*), 755 ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*), 489 poulpes (*Octopus vulgaris*) et 1462 crevettes (*Farfantepenaeus notialis*) ont été échantillonnés. Tous les individus échantillonnés ont été mesurés et/ou pesés. Pour les sardinelles et les ethmaloses, 474 individus ont été disséqués pour identifier le sexe et déterminer les stades de maturité sexuelle, et leurs gonades sont pesées. Toutes les données biologiques collectées ont été saisies dans Excel.

En ce qui concerne IRD/IFAN deux **missions d'échantillonnage mensuel** ont été effectuées sur deux sites de débarquement des pêcheries de la petite côte (Mbour et Joal) en octobre et novembre 2012. Le but de cette missions était : 1) d'estimer la distribution des tailles débarquées et 2) de sous-échantillonner une partie des individus pour des prélèvements biologiques au laboratoire pour les 4 espèces ciblées dans le projet : le mérou bronzé ou « thiof » (*Epinephelus aenus*), la sardinelle ronde ou « yaboy » (*Sardinella aurita*), la sardinelle plate ou « yaboy » (*Sardinella maderensis*) et l'ethmalose ou « cobo » (*Ethmalosa fimbriata*). A chaque site et pour chaque mois, 150 poissons ont été mesurés par espèce (longueur totale) au hasard dans les débarquements et 30 poissons sous-échantillonnés par espèce et par site parmi les 150 poissons mesurés. Tous les poissons sous-échantillonnés ont été conservés sous glace lors des missions pour être ramenés au laboratoire afin d'effectuer des mesures et des prélèvements biologiques.

L'ensemble de ces données sont ensuite traitées en vue d'étudier la croissance, déterminer les tailles de première sexuelle, les périodes de reproduction, etc. ce qui donnera des informations sur l'état du stock

Contribution à l'aménagement des pêcheries de crevettes au Sine Saloum : poursuite de la collecte de données socio-économiques. En ce qui concerne les pêcheries de la crevette au Sine Saloum la collecte de données s'est poursuivie durant ce trimestre. Ainsi l'analyse des derniers résultats montre que l'évolution des captures en deux phases : de janvier à Aout ou les captures sont passées de 75462,5 à

4462 kg soit une baisse de 94% ; entre septembre et octobre, une forte augmentation est notée avec un pic en septembre atteignant près de 105704 Kg pour chuter de 30% en octobre. Cette deuxième période constitue la haute saison de pêche avec le maximum de pêcheur enregistré.

De façon générale, l'effort de pêche mensuelle adopte la même évolution que les captures (une évolution en baisse entre janvier et août puis une augmentation en septembre pour chuter en octobre). La répartition zonale de l'effort de pêche montre des différences entre les zones situées sur la façade maritime et les sites de pêche intérieurs. En effet, au niveau de la façade maritime le pic de l'effort de pêche a été noté au mois de mars et en septembre/octobre pour les autres sites.

En ce qui concerne Les valeurs moyennes mensuelles du nombre d'individus au kilogramme ou moule ils oscillent entre 149 et 213 individus au Kg. Entre janvier et avril, le moule est en deçà de 200 individus alors que durant la période d'avril à juillet, il est supérieur à 200 individus au kg.

En conclusion, on note que la répartition spatiale et temporelle des moyennes du moule est certainement liée à la variation des paramètres d'environnement de l'estuaire du Saloum qui détermine la migration et la durée de séjour des jeunes crevettes dans l'estuaire.



Photo 2: Conservation de la crevette avec de la glace



Photo 3: Crevette séchée et décortiquée

La prise en compte de la pêche illégale Non déclarée et Non réglementée (INN) : Durant ce trimestre, les efforts sont portés sur l'élaboration de méthodologie pour traiter et analyser les données recueillies l'année dernière sur la pêche INN. Ainsi un travail de bibliographie est réalisé pour : les estimations définitives de captures provenant de la INN, l'analyse des données recueillies dans les différentes institutions et la collecte de données complémentaires pour la reconstruction des captures en collaboration avec le projet Searoundus et l'UBC, sont en cours.

Appui aux Aires Marines protégées. Les principales actions en cours durant ce trimestre sont : le suivi de l'étude relative à l'évaluation des effets/impacts des indicateurs biologiques et sociaux économiques de l'AMP de Joal- Fadiouth, la restitution de cette étude au siège de l'AMP de Joal Fadiouth, la finalisation du rapport de l'étude sur « les lacunes et contraintes de gestion des AMP de Cayar, Joal et Bamboung » et le démarrage du processus de balisage de l'AMP de Cayar basée sur une approche participative tenant compte des normes de navigabilité et de sécurité et enfin l'appui à la formation de l'équipe de gestion du centre de développement éco touristique à Joal-Fadiouth.



Photo 4: *Présentation de l'étude sur les indicateurs biologiques et socio-économiques des AMP*

3.3. Thèmes transversaux

3.3.1. Adaptation aux changements climatiques

Les activités menées dans le cadre du volet changement climatique permettant de procéder à « l'évaluation de la vulnérabilité et au renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques » se poursuivent durant ce trimestre. Ainsi les activités menées sont : le renforcement des capacités des acteurs sur le CC, la poursuite de l'évaluation de la vulnérabilité, la réalisation de synthèse bibliographique sur les études réalisées dans le domaine du changement climatique et la participation du projet au symposium international de Dakar sur « *la Population, le Développement et le Changement Climatique* ».

Poursuite du renforcement des capacités des acteurs sur la problématique du changement climatique. La mission de collecte de données a été clôturée par une formation des populations côtières des CLPA de Rufisque/Bargny, Sindia et Joal. Celle-ci a porté sur les changements climatiques et leurs manifestations sur les ressources halieutiques. Au total 413 personnes ont participé à cette formation avec 134 à Rufisque/Bargny, 136 à Sindia et 133 à Joal.

L'évaluation de la vulnérabilité des communautés côtières. De nombreuses rencontres ont été organisées après la visite de prospection pour préparer la collecte de données. Les discussions développées lors de ces rencontres ont porté sur les types d'informations à collecter, l'identification des groupes cibles à enquêter, l'élaboration des outils de collectes en rapport avec les informations recherchées et d'un support pédagogique pour la formation des populations côtières sur les changements climatiques. Pour ce qui concerne les types d'information à collecter, il est convenu de collecter des données aussi bien qualitatives que quantitatives.

Les groupes ciblés pour l'enquête : Au cours des rencontres préparatoires de la mission de collecte de données, les groupes cibles sur lesquels les outils de collecte ont été appliqués, ont été identifiés. Ainsi aux termes des discussions les groupes cibles suivants ont été répertoriés. Il s'agit des chefs de ménage pêcheurs, des femmes transformatrices, des responsables des services de pêche des trois CLPA et les autorités locales.

Les outils de collecte de données : Les outils de collecte de données ont été confectionnés en fonction des types de données recherchées. Ainsi des guides d'entretien et des focus group ont été

confectionnés pour la collecte des données qualitatives. Ces outils ont été administrés à des personnes ressources appartenant à chaque groupe de cibles. Pour ce qui concerne les données quantitatives, un questionnaire a été administré aux chefs de ménage pêcheurs et un autre aux femmes transformatrices.

Collecte de données : La collecte des données qualitatives est faite à partir d'un questionnaire détaillé. Les informations recueillies au niveau de chaque chef de ménage pêcheur et femme transformatrice de poissons sont relatives à la dynamique organisationnelle, aux aspects démographiques, à l'exploitation et à la valorisation de la ressource à la dépendance à la ressource, les revenus tirés des activités de pêche, les difficultés rencontrées dans la pratique des activités de pêche mais aussi et surtout, les impacts des changements climatiques sur la pêche, l'érosion côtière et les stratégies d'adaptation.

Le choix de l'échantillon d'enquête est fait à partir des données du recensement effectué par les relais du projet USAID/COMFISH dans les trois CLPA. Le nombre total de ménages répertorié est estimé à 5891 répartis comme suit : CLPA Rufisque/Bargny 1695, CLPA Sindia 1691 et CLPA de Joal 2525.

Pour les chefs de ménage pêcheurs, le choix du nombre de personnes à enquêter suivant les CLPA a été déterminé à partir d'un rapport de proportionnalité. Suivant cette proportionnalité, 86 chefs de ménage pêcheurs ont été enquêtés à Rufisque/Bargny, 96 à Sindia et 118 chefs de ménage à Joal soit un total de 300 chefs de ménage enquêtés.

Pour les femmes transformatrices, trente (30) femmes au moins, ont été enquêtées dans chaque CLPA, ce qui est statistiquement représentatif. Ainsi, 30 femmes transformatrices ont été enquêtés à Rufisque/ Bargny, 40 à Sindia et 33 à Joal ce qui constitue un total de 103 femmes transformatrices enquêtées. Au total 403 personnes ont été enquêtées dans les trois CLPA.

Participation au Symposium international de Dakar sur Population et Changement Climatique. Le projet USAID/COMFISH a participé au Symposium international de Dakar sur Population et Changement Climatique du 12 au 14 Décembre à l'UCAD 2 Dakar. Deux communications ont ainsi été présentées : l'effet de la température sur la reproduction des crevettes et la productivité des stocks et l'intervention du programme USAID/COMFISH dans le domaine du changement climatique au niveau des zones côtières. Cette démarche avait pour objectif de mieux intégrer le projet USAID/COMFISH dans les processus et dynamiques des travaux sur les changements climatiques à tous les niveaux.

Réalisation d'une synthèse bibliographique dans le domaine du changement climatique au Sénégal et dans la sous-région. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le projet USAID/COMFISH envisage de faire une synthèse bibliographique sur les études réalisées au Sénégal et éventuellement dans la sous-région dans le domaine du changement climatique. Parallèlement à cette étude, le consultant est en train de procéder au recentrage des activités du projet confiées à l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) et au Centre de Suivi Ecologique (CSE). Cette démarche permettra d'une part au projet de mieux exécuter ses activités selon la stratégie développée dans les TDR partenaires et d'autre part, de disposer d'éléments de synthèse sur les études réalisées au Sénégal et dans la sous-région en termes de vulnérabilité des stocks, des populations côtières et des infrastructures. La connaissance de ces éléments facilitera la prise en compte du changement climatique dans l'élaboration de plans d'aménagement participatifs et permettra aussi à court terme, l'identification et la mise en œuvre urgente de certaines actions relatives au changement climatique en attendant la finalisation et l'adoption par les acteurs des plans d'action participatifs au niveau des zones d'intervention du projet.

3.3.2. Genre

Ce trimestre a coïncidé avec le démarrage de la construction de l'unité de transformation des produits halieutiques du GIE Mantouane Guène de Cayar ainsi que de son suivi pour une meilleure fonctionnalité. Des activités de renforcement de capacités seront également poursuivies pour accompagner les bénéficiaires pour une gestion plus efficiente et efficace de l'unité afin que les résultats et objectifs initiaux (visant globalement l'autonomisation des femmes par l'amélioration des revenus des femmes et par l'émergence d'un leadership féminin fort dans les zones de pêche, la valorisation des ressources par la labellisation), soient atteints.

C'est ainsi durant cette période (premier trimestre de cette année), APTE a accéléré les activités de renforcement de capacités en organisant une multitude de formations aussi pertinentes les unes que les autres. Avec ces formations, les femmes ont compris l'esprit du projet relatif à la valorisation de la ressource halieutique sur fonds de durabilité et d'épanouissement économique des femmes. Cette valorisation passe par la maîtrise des bonnes pratiques de transformation comprenant la prise en compte des aspects environnementaux, leur promotion par la labellisation et l'intégration du changement climatique dans les activités productives. Elles ont acquis des outils et instruments nécessaires pour une meilleure gestion de leur unité mais également pour une position socio-économique dans la commune de Cayar.

Mise en place de l'unité de transformation : La mise en place de l'unité a nécessité des démarches administratives. En effet, le respect des procédures administratives a été prioritaire pour la mise aux normes nationales requises en matière de traitement de poisson. Durant ce trimestre, les procédures requises ont été finalisées et les différentes autorisations émanant de la Mairie, de la Direction de l'Environnement et de la DITP acquises. D'autre part, les procédures liées au recrutement de l'entrepreneur qui va assurer la construction ont été lancées sous la supervision de l'architecte et du technologue du poisson recrutés. Ainsi, trois entrepreneurs locaux ont été sélectionnés. Les mêmes procédures ont été effectuées pour l'achat de matériels de construction, marquant ainsi le démarrage effectif des travaux.

Formation en alphabétisation fonctionnelle : Au cours de ce trimestre, l'activité relative aux cours d'alphabétisation se poursuit et un rapport est présenté à l'équipe de coordination après chaque séance de formation. Ces rapports mentionnent des progrès notables des femmes en écriture et en lecture. A la fin de ce trimestre, il est prévu de faire une évaluation du niveau des participantes en vue de recueillir les besoins de formation pour les prochaines étapes. Une cérémonie de remise de diplôme sera organisée pour les acteurs ayant participé régulièrement à la formation.

Formation en normalisation des unités : La formation en normalisation a été organisée les 09 et 10 octobre 2012 à Cayar et a vu la participation de 27 acteurs (femmes) dont deux agents des pêches. Elle a été réalisée en partenariat avec la DITP partenaire stratégique du projet. Cette approche de rapprocher la DITP des femmes est pertinente car elle permet d'une part aux femmes de mieux connaître cette institution ainsi que son rôle dans le secteur des pêches, et d'autre part de raffermir les liens avec les techniciens de cette structure. Au sortir de cette formation, les résultats attendus ont été atteints. Il s'agit de la sensibilisation sur les avantages d'être en normes notamment en matière d'ouverture aux marchés étrangers et à la participation à des foires dont la DITP est une des principales structures organisatrices pour les produits de la pêche. Un plan d'action mettant l'accent sur les conditions de mise en norme, a été élaboré. La mise en œuvre de ce plan d'action va nécessiter des fonds supplémentaires. Les structures qui seront impliquées sont APTE, la DITP, le service des pêches de Cayar, les bénéficiaires du projet et la Direction des Pêches Maritimes.

Formation en conditionnement des produits halieutiques : La formation en conditionnement rentre dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques de traitement et de conservation du poisson. Cette activité constitue une suite logique des formations sur l'hygiène, la qualité et la standardisation des pratiques. Le conditionnement concerne le stockage et l'emballage des produits finis. C'est une étape importante dans l'atteinte des objectifs du projet. L'emballage valorise le produit en améliorant la présentation et en créant de la valeur ajoutée. Elle accompagne l'étiquetage qui renseigne sur l'origine du produit, le poids, la date de production péremption, etc. Cette formation a eu lieu les 15 et 16 novembre 2012. Elle a été réalisée par le technologue de l'ITA et a vu la participation de 27 personnes (femmes). A la fin de la formation, les femmes ont émis le souhait de renouveler l'expérience avec beaucoup plus d'exercices pratiques et d'acquérir du matériel pour l'emballage des produits. La demande a été bien notée et prise en compte par APTE.



Photo 5: Une femme en cours de formation sur l'emballage



Photo 6: Emballage et étiquetage de produit.

Séances de formation en microfinance « revolving » et gestion des infrastructures : Les formations microfinance « revolving » et gestion des infrastructures ont été couplées. Les séances ont été organisées les 19, 20 et 21 novembre 2012 à Cayar avec la participation d'une trentaine de femmes transformatrices. Les deux premiers jours ont été consacrés à la micro finance « revolving ». En effet, la micro finance apparaît aujourd'hui incontournable dans le développement des activités productrices. Elle permet d'offrir des services et produits financiers à des populations actives en particulier aux couches les plus défavorisées, à divers niveaux et secteurs de l'économie. L'objectif majeur est donc de soutenir, les acteurs en marge du système bancaire classique aux conditions lourdes (documents d'identification, garanties, dépôt minimum), pour qu'ils accèdent facilement au crédit.

La formation sur la gestion des infrastructures est une étape importante du processus de renforcement de capacités des femmes. En effet, dans le cadre du projet USAID/COMFISH, il est prévu d'aménager une unité moderne de transformation et avec des infrastructures modernes. Ceci requiert une gestion et un entretien rigoureux pour leur durabilité. A la fin de la formation, un système de gestion des infrastructures a été mis en place. Ce système sera appliqué à l'unité pour assurer la gestion pérenne des infrastructures.

Formation en informatique : L'informatique est un outil important pouvant améliorer la prestation de service des femmes dans le secteur de la transformation. Il contribue à l'éducation des femmes à côté

de l'alphabétisation. Dans le cadre de ce projet, la maîtrise de l'outil informatique permettra aux femmes de s'informer en temps réel sur les marchés, d'élaborer des éléments de marketing, de stocker de manière fiable les données de production, etc. La formation s'est déroulée dans les locaux du service des pêches de Cayar. 10 femmes transformatrices ont été formées. Ainsi en deux jours, les participantes ont acquis les connaissances de base sur le logiciel Word.



Photo 7: Les participantes de l'atelier. Cliché APTE, 2012.

Elaboration de code de conduite participatif : Un atelier a été organisé sur l'élaboration d'un code de conduite participatif. Il a été animé par le chef de service départemental des pêches de Thiès à Cayar, le technologue du poisson de l'ITA et la monitrice en alphabétisation. En effet, le code de conduite et son application sont des éléments clés du processus de labellisation. Celle-ci suppose un consensus en matière de bonnes pratiques de transformation. Ce label nécessite plusieurs garanties relatives à la qualité des produits, à leur standardisation et aux respects des principes d'hygiène. Tous ces éléments doivent être codifiés et mis à la disposition des femmes. Le code de conduite est important pour une applicabilité effective des connaissances acquises dans les formations et une pérennité des actions entreprises. Il s'agira ici de renforcer et d'officialiser les règles de production établies par les femmes et de faciliter leur application. Les résultats des études déjà réalisées dans le cadre de ce projet et qui sont liés aux pratiques locales de transformation et aux analyses microbiologiques seront pris en compte dans la rédaction de ce code de conduite.

L'atelier a enregistré la participation de 20 femmes transformatrices. Un ensemble de règles ont été arrêtés à la suite de restitution des travaux groupes. Ces règles seront transcrites dans un document sous forme de code et restitué dans un atelier de validation. Pour sa vulgarisation et son appropriation par les femmes, il est prévu de le traduire en wolof (langue locale) et de l'inscrire dans l'alphabétisation fonctionnelle.



Photo 8: Animation de l'atelier. Cliché APTE, 2012.

Visites d'échanges à la foire et à l'ITA : Les visites se sont déroulées les 03 et 04 décembre 2012 à Dakar. Trois femmes leaders y ont participé. Elles étaient accompagnées du chef de service des pêches de Thiès à Cayar. Les objectifs assignés à ces visites étaient entre autres de: 1) informer les femmes sur les démarches et les procédures administratives pour participer aux foires notamment celle de Dakar ; 2) informer les femmes sur les pré-requis en matière de production pour la participation aux foires, de renforcer les liens entre les professionnels, du sous-secteur de la transformation des produits halieutiques au Sénégal ; de voir et discuter les hautes technologies en matière de transformation artisanale du poisson; de voir les innovations en matières de transformation du poisson (nouveaux produits) et de discuter des modalités de leur introduction dans l'unité de transformation artisanale moderne une fois qu'elle sera fonctionnelle.

La première journée a été consacrée à la visite à la FIDAK. Les femmes ont été accueillies par leurs homologues de Dionewar. Celles-ci ont montré aux femmes les produits exposés et leur conditionnement. Les échanges ont porté également sur les modalités de participation à la foire, sur les partenaires financiers, etc. La diversification des activités de production, très réussie dans les îles du Saloum ont été discutées. La deuxième journée a été consacrée à la visite à l'ITA. Après une brève présentation de l'institut, les femmes ont visité les différents départements de l'institut. Elles ont également visité le département de poisson de l'ITA où on leur a montré de nouveaux produits faits à base de poissons.

A la fin de la visite, des idées de projet ont été émises notamment en matière de diversification des produits à base de poisson mais également d'exploration de nouvelles activités génératrices de revenus (transformation de fruits et légumes) qui pourront être promues pour faire face à la rareté du poisson et ces conséquences sur les revenus des femmes. Les partenaires de l'ITA ont été très ouverts à ces projets qu'ils seraient prêts à accompagner.



Photo 9: Exposition des produits faits à partir de poisson. Cliché APTE, 2012.

Journée d'information et de sensibilisation sur le label local du keccax de Cayar : La labellisation est une des étapes les plus importantes du projet mis en œuvre au profit des femmes transformatrices. Le processus a déjà démarré avec la formation en hygiène et qualité et la standardisation des pratiques qui est l'élément de base. Ensuite, un code de conduite est élaboré. Toutes ces activités constituent des étapes préalables pour la labellisation. Lors des séances d'alphabétisation fonctionnelle, les femmes se sont familiarisées avec la notion sans pour autant en décortiquer son contenu. Ainsi, à la place d'une

formation sur la labellisation, il a été jugé nécessaire d'organiser d'abord une séance d'information et de sensibilisation sur le label local. Sur la base des résultats obtenus de l'atelier, une formation purement technique avec des consultants qualifiés sera organisée. Cette formation sera l'occasion de tracer la ligne de conduite pour asseoir le label de Cayar.

3.3.3. Gouvernance/Décentralisation

Démarrage de nouvelles conventions locales : De nouvelles Conventions Locales ont démarré dans les zones couvertes par les CLPA de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar. Conformément au processus, les étapes développées pendant ce trimestre ont porté sur l'**Information/sensibilisation** des autorités administratives et des acteurs, la formalisation du partenariat à travers l'élaboration de **protocoles de collaboration** au niveau chaque CLPA (Yenne/Dialaw et Rufisque/Bargny), ainsi, des drafts de protocoles ont ainsi été partagés et validés à travers une réunion des ICC et enfin le **choix des relais à travers l'organisation de 03** ateliers respectivement à Rufisque, Yenne et Cayar.



Photo 10: Réunion de validation et choix de relais à Rufisque

Mise en œuvre des conventions locales (CL) approuvées (Mbour, Sindia, Joal) : Le processus de mise en œuvre des conventions locales approuvées a démarré ce trimestre. Les différentes actions réalisées tournent autour des points suivants :

- les documents des CL ont été multipliés et distribués aux acteurs et partenaires ;
- le personnel complémentaire de terrain a été recruté (4 facilitateurs et 6 relais). Ces relais et facilitateurs ont été formés par l'équipe du projet aux procédures et règles gouvernant le projet (financières, trainet, branding, etc.);
- de nouveaux matériels ont été acquis pour le fonctionnement des relais mais aussi pour l'équipement des 3 CLPA concernés et de la Mairie de Joal ;
- des visites de courtoisie ont été effectuées au niveau des préfectures, inspections et services de pêche de Sindia, Joal et Mbour. Ces visites avaient pour but :
 - de remercier les autorités locales pour leur participation au processus de mise en place et d'approbation des CL ;

- de leur annoncer le démarrage de la mise en œuvre de ces CL et du personnel recruté à cet effet et surtout de leur demander d'installer ce personnel dans leurs services respectifs ;
- de discuter des possibles cadre de concertation à mettre en place pour l'élaboration du plan de gestion de la sardinelle.

Les autorités locales ont bien apprécié cette démarche du projet USAID/COMFISH. Elles ont proposé trois cadres de concertation : local (CLPA), départemental (inter-CLPA), régional et national (CNCPM). Elles ont aussi accepté d'installer les facilitateurs et relais au niveau des postes de surveillance des pêches.

3.3.4. Communication/sensibilisation

Pour le dernier trimestre de l'exercice 2012, les activités en communication du projet ont essentiellement porté sur l'appui à la vulgarisation des conventions locales pour la mise en place future des plans de gestion, à l'élimination des techniques de pêche non-durable et aux efforts de conservation des espèces.

Appui à la vulgarisation des conventions locales : Pour aider à la vulgarisation des conventions locales élaborées dans les CLPA de Joal, Mbour et Sindia et contribuer ainsi à la mise en place future des plans de gestion, le projet a, au commencement de ce trimestre, identifié 3 radios communautaires de ces zones après concertations avec les CLPA et services de pêche concernés. Les termes de référence sont en cours de finalisation en vue de la signature des contrats avec les radios communautaires concernées. Compte tenu du léger retard accusé dans la signature des contrats, la vulgarisation des conventions locales ne pourrait démarrer qu'au deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Par ailleurs, des interviews ont été réalisées au cours de ce trimestre avec des acteurs des CLPA de Yenne, Rufisque/Bargny et Cayar dans la perspective de la production d'une vidéo sur le processus d'élaboration des conventions locales dans ces trois localités.

Appui à l'élimination de techniques de pêche non-durable pour la conservation de la biodiversité :

Organisation d'un voyage de presse sur les bonnes pratiques de pêche : Dans le but de contribuer à l'élimination de mauvaises techniques de pêche pour une meilleure conservation de la biodiversité marine, le projet USAID/COMFISH a organisé un voyage de presse à Ngaparou et Dionewar Falia. Ce voyage de presse a abouti à la production d'un magazine sur les techniques de pêche et de transformation exemplaires de ces communautés qui ont, par ailleurs, été primées en juin dernier pour leur pratiques originales et durables. Aussi, dans le but de contribuer à la sensibilisation des acteurs à la base sur la nécessité d'adopter des techniques similaires de pêche durable, des exemplaires du magazine publié à l'issue du voyage de presse sur les modèles de Ngaparou et Dionewar Falia, ont été distribués en octobre 2012 aux principaux acteurs des CLPA sur le terrain mais aussi à une quarantaine de partenaires du projet USAID/COMFISH. Au regard de la réussite de ce voyage de presse, une autre sortie avec les professionnels des média sera organisé pendant l'exercice 2013 sur d'autres problématiques majeures du projet.

Production d'une vidéo et d'un communiqué de presse sur le repos biologique du poulpe : Pour accompagner les efforts déployés par les acteurs des CLPA de Mbour, Joal et Sindia pour le repos biologique du poulpe, le projet USAID/COMFISH a produit une vidéo de 3 minutes soulignant les bienfaits du partenariat entre les acteurs, le MPAM, les projets USAID/COMFISH et le COGEPAS, dans la mise en œuvre de cette mesure. Cette vidéo visait également à encourager les acteurs à soutenir

davantage cette mesure en vue du maintien ou d'un accroissement éventuel de leurs revenus. La vidéo a été placée sur You Tube et partagée avec les principaux acteurs et partenaires du projet.

En outre, d'autres outils tels que des photos et un bi-weekly ont été réalisés sur l'immersion des pots à poupe qui devait matérialiser le démarrage du repos biologique. Les photos sont disponibles dans la base de données photos du projet. Quant au bi-weekly, il a été publié dans le bulletin du même nom produit par l'USAID/Sénégal.

https://www.youtube.com/watch?v=WYYHH-aD_a4&feature=g-hist

Autres activités : Pour accroître la visibilité du projet via la presse, des contacts ont été noués avec le **REJOPRAO** (Réseau des Journalistes pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest) qui a promis de couvrir dans la mesure du possible les activités du projet. Ce réseau et un autre réseau du même type, le GREP (Groupe Recherche Environnement et Presse) seront systématiquement conviés et associés dans la mesure du possible aux futures activités de visibilité du projet.

3.3.5. Science et technologies

Formation en changement climatique (énergies renouvelables) : Un atelier sur les énergies renouvelables/Changement climatique a été animé par un consultant, expert en énergies renouvelables. Il a enregistré la participation de 25 femmes transformatrices. Il a permis aux acteurs de réfléchir sur les énergies renouvelables pouvant être promues dans la mise en place de l'unité moderne de transformation. Cet atelier est une continuité de celui organisé au mois de janvier **2012** dernier sur les changements climatiques avec l'équipe de consultants venant de l'URI. Lors de cette formation l'accent été mis sur la compréhension du phénomène changement climatique à travers les changements observés dans les activités productives (pêche, agriculture, etc.). Pour cet atelier, il s'agissait de rappeler aux femmes le phénomène de changements climatiques et ces impacts sur le développement mais aussi de réfléchir sur des activités d'atténuation et d'adaptation. Ainsi, deux sources d'énergies ont été identifiées comme pertinentes, il s'agit du biogaz et de l'énergie éolienne.

3.4. GESTION DU PROJET

3.4.1. Défis et opportunités

Equipement des locaux et recrutement du personnel complémentaire : En vue du démarrage de la mise en œuvre des conventions locales de Mbour, Joal et Sindia et d'appuyer la mise en place des conventions locales de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar, un personnel complémentaire a été recruté : un chargé de la gouvernance locale et quatre facilitateurs. Ces derniers sont en train d'être initiés aux différentes procédures du projet USAID/COMFISH en matière de branding, de planification et de suivi des activités.

En outre, Trois relais du projet ont été choisis à Rufisque, à Yenne et à Cayar pour la collecte de données nécessaires à la mise en place des conventions locales. Ce choix a été fait suite à l'organisation de rencontres avec les membres des ICC des CLPA de Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw et Cayar où les drafts protocoles entre le projet USAID/COMFISH et les CLPA et les critères de choix des relais ont été discutés et validés.

Stratégies/mécanismes/partenerariat : Le développement de coopérations et de synergies avec d'autres projets intervenant dans la gestion durable de la pêche est l'une des stratégies clé du projet USAID/COMFISH. C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive, le projet contribue en

partenariat avec le COGEPAS au repos biologique du poulpe à travers la création d'habitats artificiels pour les juvéniles par l'immersion de pots.

Cette année, 4000 pots de poulpe ont été immergés en mer entre Ndayane et Joal. La cérémonie officielle de démarrage a eu lieu le samedi 6 octobre 2012 en présence, entre autre, du Directeur de la DPM et des chefs des services des pêches de la zone, du Directeur du projet USAID/COMFISH, du représentant du COGEPAS et différentes autorités des CLPA de Mbour, Joal et Sindia.

Les réunions mensuelles avec les partenaires stratégiques ont repris ce mois de décembre avec la participation du WWF, de l'ISE, du CSE, d'APTE, de la FENAGIE, de l'IUPA et de l'IFAN/IRD. Elle a permis de faire le point sur les activités du trimestre et sur les contraintes rencontrées sur le terrain.

Leçons apprises : Il a été noté principalement la confirmation du principe selon lequel, la réussite et la durabilité des actions du projet sur le terrain, dépendra du degré d'implication effective des acteurs locaux (administrations et communautés de pêcheurs) dans les stratégies que le projet développent pour aller vers la mise en place des plans de gestion des stocks prioritaires. Ceci, l'équipe du projet l'a tellement compris que toutes nos initiatives sont précédées d'une visite préalable de courtoisies au niveau des autorités locales pour les informer et leurs demander de porter nos idées ; au niveau des communautés pour les sensibiliser afin de les faire participer effectivement à l'ensemble des processus devant mener vers la mise en place des unités de gestion durable des stocks visés.

3.4.2. Rapport financier

Pour le présent trimestre, les dépenses totales sont estimées à \$643 916 sur un budget annuel estimé à \$2 422 354 pour l'année fiscale 2013. Les détails sont mentionnés en annexe 2.

4. ACTIVITES PLANNIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

4.1 Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- Organiser pour les membres des collègues des formations sur les textes réglementaires sur les CLPA ;
- Formation pour renforcer les connaissances des CLPA en matière de cogestion ;
- Renforcer les moyens de fonctionnement des services des pêches pour assurer le secrétariat du CLPA (Ressources humaines et matérielles) ;
- Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches ;
- Elaborer un projet pilote portant sur le renforcement des capacités des communautés de pêcheurs et la promotion des pratiques de pêche durables (engins de pêche, sécurité en mer, etc.

4.2 Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

Suivi et échantillonnage des pêcheries

- Mettre en place un dispositif de suivi de l'intégration des bonnes pratiques dans le processus de mise en place des plans de gestion ;
- Développer à travers les CLPA, des synergies avec les partenaires intervenant dans la même zone (ex. COGEPAS) ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour une gestion durable ;
- Poursuivre la collecte de données sur la sardinelle, la crevette, le poulpe, le cobo et le Thiof ;

- Poursuivre les études socioéconomiques en appui à la mise en place de plan d'aménagement de la crevette côtière au Sine Saloum (finalisation collecte, analyse des données et rédaction du rapport) ;
- Finaliser l'étude bio socioéconomique sur les pêcheries de sardinelles au Sénégal et dans la sous-région ;
- Mettre à jour la réalisation des cartes à partir de base de données sur les informations relatives aux stocks, aux CLPA appuyés par le projet USAID/COMFISH, et aux unités de gouvernance administrative ;
- Réactualiser les éléments de cartographie des pêcheries (Stocks et lieux de pêche) et du littoral (CSE).

IUU

- Appuyer le traitement et l'analyse de données INN (sardinelles et autres) en vue de l'estimation des volumes des captures INN ;
- Ateliers pour validation des données INN collectées ;
- Mettre en place un groupe de travail technique pour le traitement et l'analyse des données de capture et de capacité.

MPA

- Mener des démarches au niveau des autorités administratives pour l'approbation officielle de la Stratégie Nationale sur les AMP.
- Conduire une étude diagnostique sur les contraintes et lacunes du système de gestion actuelle des AMP dans les sites du projet ;
- Balisage de l'AMP de Cayar.

4.3 Thèmes transversaux

Adaptation au changement climatique

- Elaborer une cartographie participative spatio-temporelle de la dynamique des stocks à travers des enquêtes auprès des pêcheurs et de l'exploitation des données de recherches ;
- Réunion de mise en place du comité de pilotage pour la mise en place du cadre de concertation ;
- Restitution des résultats sur l'évaluation de la vulnérabilité auprès des populations.

Egalité des genres – Femmes transformatrices de Cayar

- Poursuite de la construction de l'unité ;
- Poursuite des cours d'alphabétisation ;
- Finalisation du code de bonne conduite ;
- Etude sur les conditions de conservation ;
- Finalisation des affiches sur la sensibilisation sur les bonnes pratiques ;
- Elaboration d'un plan d'action sur l'intégration du changement climatique ;

Gouvernance/décentralisation / Convention Locales et plan de gestion

- Appuyer les comités départementaux (CGD) et un cadre de concertation national pour démarrer l'élaboration du plan de gestion sur les sardinelles ;
- Démarrer l'organisation des CLPA de Sindia, Mbour et Joal pour la mise en œuvre des Conventions Locales ;
- Appuyer la formalisation de ces organes au sein des CLPA de Sindia, Mbour et Joal (comité, commissions) ;
- Renforcer les capacités des membres de ces organes afin de permettre aux membres de comprendre leurs rôles et responsabilités ;
- Renforcer les capacités des relais et des facilitateurs pour une mise en œuvre efficace des Conventions Locales ;
- Signer des protocoles de collaboration entre USAID/COMFISH et les acteurs clés
- Mettre en place un comité de pilotage sous la responsabilité du CLPA ;

- Faire l'état des lieux de la gestion des ressources halieutiques et élaboration de document (Collecte de données sur les acteurs, leurs outils et qualitatives sur l'état de la ressource).

Sensibilisation/Communications

- Vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche
- Appui à la mise en œuvre des conventions locales à travers les radios communautaires
- Produire 1 success story

5. ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des indicateurs

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Notes
Résultat 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD:				
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 20% du score de l'indice synthétique (0.05)	NA	
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	2 090	M = 305 F = 293 Tot = 598	Taux de réalisation de la cible annuelle de 29% 12 ateliers de formation organisés avec 6 ateliers destinés aux femmes transformatrices de Cayar, 3 ateliers pour les membres des ICC des 7 CLPA du projet et 3 autres (changements climatiques) pour les acteurs des CLPA de Rufisque, Sindia et Joal
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	15	9	0	
4. Ratio des femmes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire (comparé au nombre total de personnes formées)	55%	50%	49%	
5. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs capacités grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH	20	17	2	La DPM continue à bénéficier des ateliers de COMFISH avec la participation des chefs de service des pêches aux ateliers organisés au premier trimestre Appui au fonctionnement de l'Alliance pour une pêche durable (signature de

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Notes
				protocole)
Résultat 2: Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées				
6. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	9	7	0	
7. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	11	11	3	Etude sur : la dynamique des populations de sardinelles en Afrique du nord-ouest : contraintes environnementales, biologiques et socio-économiques Dynamique de l'occupation des sols, cartographie des CLPA, des zones de pêche et mise en place d'un système d'information géographique Evaluer et suivre les impacts des AMP sur la base d'indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance
8: Nombre d'axes de synergies créés dans le processus de mise en place des unités de gestion durable	9	4	1	Contribution au repos biologique du poulpe en appui au COGEPAS (4000 pots de poulpe immergés en mer entre Ndayane et Joal en octobre 2012)
9. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	33	13	6	
10. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au public/acteurs pour consultation	17	6	0	
11. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	12	6	0	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Notes
12. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	14	5	1	Convention locale de Joal adoptée en octobre 2012
13. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre	15	4	0	Recrutement de 4 facilitateurs et d'un chargé de la gouvernance en vue de la mise en œuvre de 3 conventions locales
14. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	10	4	0	
15. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	40 000	15 000	0	
16. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	40 000	20 940	0	
17. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du gouvernement américain	827 555 ha	327 104 ha	0	
18. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	364 500 ha	34 500 ha	0	
Résultat 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés				
19 Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	950	H = 234 F = 169 Tot = 403	Taux de réalisation de 42%
20. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du	4	3	0	Collecte des données sur le terrain terminée (Dans les sites de Rufisque, Joal et Sindia).

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Notes
Gouvernement américain				Phase de traitement et d'analyse des données entamée.
21. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain	11	3	0	
22. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	4 790	2 090	598	
Résultat 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation de la résilience au changement climatique et des bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêcheurs				
23. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	32	11	Les GIE Mame toulaye Guéne et Awa Gueye Kébé de Cayar continuent à être appuyés (formations) dans le cadre du réaménagement de l'unité de transformation. Les 7 CLPA cibles du projet continuent à bénéficier de formations en plus de deux autres (Niodior et Missirah)
24. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	10 331	5 449	0	
25. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	Na	Na	Na	

Annexe 2: rapport financier

Lignes budgétaires	Budget annuel 2013 approuvé	Dépenses trimestrielles				Dépenses totales de l'année en cours	Dépenses depuis le dé- marrage du projet	Balance	% du budget annuel dépensé
		12-Oct	12-Nov	12-Dec	Total Quarter I				
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f) = (c)+(d)+ (e)	(g)	(h)	(i)=(b)-(g)	(j)=(g)/(b) * 100
a Personnel	\$324,546	\$24,636	\$19,987	\$30,712	\$75,335	\$75,335	\$499,950	\$249,211	23%
b. Etudiants		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$7,845	\$0	
c. Consultants	\$808,538	\$82,170	\$56,245	\$78,496	\$216,911	\$216,911	\$1,289,252	\$591,627	27%
d. autres couts directs	\$190,109	\$63,046	\$13,628	\$22,807	\$99,480	\$99,480	\$1,020,827	\$90,629	52%
e. sous-contrats	\$352,962	\$13,333	\$12,700	\$18,878	\$44,911	\$44,911	\$765,530	\$308,052	13%
f. Voyages	\$317,117	\$52,103	\$21,235	\$9,040	\$82,377	\$82,377	\$250,755	\$234,741	26%
g. Equipment		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$103,463	\$0	
h. scolarité		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	
i. Total Direct Charges (sum of 6a-6h)	\$1,993,273	\$235,287	\$123,795	\$159,932	\$519,014	\$519,014	\$3,937,623	\$1,474,259	26%
j. couts indirects	\$429,081	\$56,602	\$31,624	\$36,675	\$124,900	\$124,900	\$815,495	\$304,180	29%
k. Totaux (sum of 6i-6j)	\$2,422,354	\$291,889	\$155,418	\$196,607	\$643,915	\$643,915	\$4,753,118	\$1,778,439	27%

Annexe 3: EMMR

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
1. Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	The women's processing group in Cayar was trained on environmental issues, hygiene and quality control, packaging of fisheries products, maintenance of infrastructure, and renewable energy	Deputy Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post harvest losses and improve product quality	<p>Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water</p> <p>Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality</p> <p>Potential impacts of water supply & sanitation activities include damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for water-borne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks</p> <p>Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely affecting both human and ecosystem health</p>	<p>A permit was received from the Environment Department (DEEC) as well as a License from the Fisheries Processing Industries Department (DITP) certifying acceptable standards of hygiene of the Cayar processing group.</p> <p>An audit was conducted on the condition of infrastructure</p> <p>Microbiological analysis was conducted on the inputs used in processing of sardinella and on the final product: <i>keccax</i></p> <p>A Code of Conduct for processing best practices is being developed.</p> <p>For improved artisanal fish processing USAID/COMFISH works on fish stocks that the project is supporting sustainable fish management plans to prevent overfishing</p>	Deputy Project Manager	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing</p> <p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p>	<p>Review of materials and site inspection</p> <p>Review of materials</p> <p>Review of materials and site inspection</p>	Quarterly
3. Enhance fisheries value	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing	No value chain activities this FY	Deputy Project Manager	Management plan, MSC	Review of materials	Quarterly

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
chains	effort and contribute to overfishing.			certification or other evidence that measures are being taken to prevent overfishing		
4. Improve fishing community resilience to climate change	<p>Alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction</p> <p>Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species</p> <p>To be determined through environmental screening processes</p>	No mitigation measures required	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly

Annexe 4: Liste de rapports

N°	Date	Auteur	Titre	Statut
1	Décembre 2012	Claude SENE	Etude sur l'efficacité du système de gouvernance des AMP de Joal-Fadiouth, Cayar et Bamboung	Rapport provisoire
2	Décembre 2012	DJ. Thiao, A. Mbaye	Evaluation de l'impact des AMP sur la base des indicateurs biologiques, socio-économiques et de gouvernance: Etude de cas de l'AMP de Joal-Fadiouth	Rapport final
3	Novembre 2012	M. Dème, Dj. Thiao, F. Sow, A. Sarré, H. Diadiou	Dynamique de la population de sardinelles en Afrique de l'Ouest et du Nord: Contraintes environnementales, biologiques et socio-économiques	Rapport final
1	Décembre 2012	APTE	Rapport d'activités sur l'amélioration des techniques de manutention et de conservation des produits de mer à Cayar Octobre-Novembre-Décembre 2012	Rapport final
2	Décembre 2012	LABEP-AO	Contribution à l'élaboration d'un système de collecte de données sur les pêcheries de sardinelles, du bonga et du mérou (thiof) LABEP-AO REPORT (Octobre- Novembre 2012)	Rapport final
3	Décembre 2012	IUPA	Elaboration d'un système de collecte de données sur les pêcheries de sardinelles, du bonga, du mérou (thiof), des crevettes et du poulpe Rapport trimestriel :Octobre-Novembre-Décembre 2012	Rapport final
4	Décembre 2012	Niane, A.	Rapport de collecte de données sur l'effort de pêche, les captures, le poids et le nombre de crevettes/kilo en décembre 2012	Rapport final
5	Décembre 2012	Aboubacry Kane	Rapport de mission sur les sites d'intervention du projet	
6	Novembre 2012	ISE/CAREX	Rapport de mission de collecte de données	Rapport final
7	Novembre 2012	USAID/COMFISH	Démarrage des activités de sensibilisation des autorités administrative locales et des responsables des CLPA sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des conventions locales	
8	Novembre 2012	USAID/COMFISH	Réunion de validation de protocoles d'accord et de critères de sélection des relais communautaires dans les CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw	Rapport final

N°	Date	Auteur	Titre	Statut
9	Novembre 2012	Niane, A.	Data gathering missions report on fishing effort, catch,, weight and number of shrimp/kg for October 2012	Rapport final
10	Novembre 2012	WWF	Rapport de l'atelier de formation des formateurs des CLPA, Foundiougne, 5- 8 Novembre 2012	Rapport final
11	Octobre 2012	USAID/COMFISH	Deuxième rapport annuel 2012	Rapport final
12	Octobre 2012	FENAGIE	Rapport technique sur la visite d'échange à Mbour et Cayar du 18 - 19 Septembre 2012 et du 5 et 6 Octobre 2012	Rapport final
13	Octobre 2012	Dj. Thiao, H. Diadiou, M. Dème	Description de données statistiques sur l'effort de pêche et l'environnement hydroclimatique	Rapport final



Photo 11: Pirogues traditionnelles